

Compte rendu du conseil d'école du 2 décembre 2009

Présents :

Direction : Hayat Merabet

Enseignants : Cécile Pin (conseillère pédagogique), Jean-Charles Clorennec, Ayumi Tomala (japonais), Carole Vallet (anglais), Anne Laure Ludot (bibliothécaire), Stéphane Chammah, Jean-Yves Deparis, Didier Roszak, Anne Dejean, Corinne Marcel-Huet, Anne-Sophie Perhirin, Céline Charat, Anita Morikawa, Marie Bourbon (français, langue de scolarisation : FLSCO).

AFfcp : Mme Dominique Peguin Ouedraogo

Mme Corinne Aso Massoni,

Mme Marion Frenkenberg,

Mme Catherine Brix,

Mme Ayako Mizobe Chauvel

APE-FAPEE : Mme N'Dickou Shibata,

Mme Nathalie Etzenbach,

Mme Céline Viola Bottazzi

1/ Effectifs et organisation des classes :

Il y a actuellement 23 classes au primaire dont 7 classes de préélémentaire. Les classes sont chargées surtout aux cycles I et III : entre 28 et 30 élèves (GS bilingue : 30 ; CM2 : 29), tandis qu'au cycle II les effectifs se situent entre 19 et 25).

Questions des parents :

- Existe-t-il un nombre d'élèves maximal par classe ?
- Une ouverture en cours d'année est-elle envisagée ?

La directrice répond que le nombre limite est de 30, ensuite les élèves sont sur liste d'attente avec priorité aux familles françaises, franco-japonaises puis aux autres nationalités.

Une ouverture de classe est envisagée pour une rentrée et après réflexion sur la répartition. Actuellement les arrivées et les départs ne laissent pas d'excédant significatif pour une ouverture.

2/ Projet classe bilingue (ouverture petite section franco-japonaise)

La décision sera prise en Janvier 2010.

L'ouverture était prévue mais les dernières informations concernant les départs d'élèves en décembre (15 départs, 21 arrivées) ne permettent pas, au niveau budgétaire, d'ouvrir la section.

Il y a 599 élèves actuellement, Il faudrait 20 élèves de plus.

Les représentants de parents d'élèves proposent de maintenir le projet d'ouverture, de prendre le risque même s'il y a un déficit budgétaire au départ. Un des deux postes d'enseignant supprimés à la rentrée aurait dû être conservé pour mieux équilibrer les effectifs dans les petites classes.

La directrice dit qu'avec une moyenne de 26 élèves par classe le déficit serait trop important. Néanmoins, l'ouverture sera envisagée à la rentrée prochaine probablement au niveau de la Moyenne section.

Elle indique aussi la possibilité de créer plus de doubles niveaux. C'est un choix pédagogique. Le sondage passé indiquait 35 familles intéressées par une petite ou une moyenne section.

Les professeurs préviennent qu'il risque d'y avoir l'an prochain une classe de grande section en moins (2 au lieu de 3) correspondant aux 2 moyennes sections actuelles.

L'école doit elle être gérée comme une entreprise ou prendre des risques financiers pour le bien-être des élèves ? En petite section des parents hésiteront devant le nombre élevé d'enfants par classe à y inscrire le leur.

Pour alléger les effectifs en classes maternelles, (vivier de l'établissement), il faudra prévoir et rediscuter au conseil des maîtres du mois de juin, de toutes les possibilités. *Proposition* : 25 élèves en maternelle, 20/22 au cycle II, 26 au cycle III.

La direction rappelle que les effectifs réduits entraînent une hausse des frais de scolarité.

L'ouverture bilingue suppose le recrutement de trois personnes.

Parents et enseignants demandent une réflexion de fond sur les classes bilingues. Il est évident qu'avec trente élèves le temps de parole de chaque enfant est court. Un petit effectif permet de faire parler davantage les enfants.

Les représentants de l'AFcpe font part de leur opposition de principe à l'augmentation de ces frais et proposent par exemple la recherche de subventions auprès des ambassades francophones. Les représentants de l'APE-FAPEE demandent la mise en place d'un groupe de travail associant l'ensemble des partenaires pour donner toutes ses chances de réussite au projet de la classe franco-japonaise. Elle souhaite avoir des informations concernant les leviers financiers qui sont utilisés pour l'ouverture des classes.

Les délégués de parents demandent où en est la prospection à l'extérieur de l'établissement?

Est ce que le lycée fait de la promotion ?

On a la possibilité de se servir des classes bilingues pour « faire appel », mais il ne faut pas que cela nuise aux classes de la filière française classique.

La directrice répond qu'elle sera vigilante pour maintenir l'excellence à tous les niveaux.

Dans l'éventualité d'une ouverture le professeur de la classe bilingue franco-japonaise, recruté, sera diplômé de l'enseignement japonais et/ou avec une expérience avérée auprès de jeunes élèves.

Vote concernant l'ouverture d'une classe bilingue franco-japonaise :

-contre : 0

-pour : 17

-abstentions : 4

Les enseignants qui se sont abstenus, estiment ne pas pouvoir représenter leurs collègues pour un vote, étant donné que la question n'a pas été discutée au préalable en conseil des maîtres.

3/ Projets pédagogiques :

(cf. voir fiches jointes en annexe)

Ils sont nombreux dans l'établissement : sorties, classes de découvertes, projet vidéo, projets pédagogiques ponctuels dans chaque niveau etc.

Toutes les demandes ont été validées et seront financées.

Une demande est adressée à la direction pour que tous les projets apparaissent sur le site car ils témoignent de la qualité du travail effectué au sein du lycée.

L'ensemble du conseil d'école souhaite que la communauté scolaire soit bien informée afin de mettre un terme au négativisme unilatéral qui fleurit dans des conversations au dehors et nuit à tout le monde.

Les parents demandent s'il y a des projets similaires établis par les professeurs de langue en japonais et en anglais.

Les enseignants les informent que des projets existent chaque année mais qu'ils n'apparaissent pas dans le tableau général car les professeurs de langue utilisent leur propre ligne budgétaire.

Demandes diverses liées à la pédagogie de la part des représentants de parents :

a/Harmonisation du travail à la maison entre les enseignants :

- Au niveau de la quantité en particulier entre les classes d'un même niveau quant à la différence entre « l'obligatoire » et « le facultatif », en prévoyant d'en informer clairement les parents et en tenant compte des instructions officielles.

La directrice propose que ce soit organisé et débattu en conseils de cycles.

b/ Projet lié aux diverses approches culturelles des familles de l'école.

Il porte particulièrement sur l'accueil en maternelle.

De nombreuses remarques ont été faites aux délégués par les parents d'enfants en bas âge. Ils ont besoin d'informations quant au mode de fonctionnement de la scolarité française et de la classe de leur enfant. Savoir comment se passe la prise en charge journalière lors d'une première scolarisation, quelles attitudes adopte un enseignant dans notre système... Ils ont besoin également d'une traduction en japonais, lors des réunions.

L'accueil lors de la réunion générale de prérentrée pourrait s'accompagner d'un livret de présentation pour les nouveaux parents et donner plus d'informations sur le fonctionnement des classes maternelles et de la scolarité générale et de la scolarité.

Les professeurs précisent que le moment d'accueil du matin et celui du soir sont des moments importants de dialogue avec les parents. Il faut insister sur ce point à la prérentrée.

Sera étudiée et proposée aux collègues de PS : la possibilité d'accueillir le 1^{er} jour les parents dans la classe et d'envisager une rentrée échelonnée sur une semaine en PS.

c/ Enseignement des langues :

Demande de création d'un comité de réflexion tripartite (professeur de langue, direction, parent) pour revoir l'organisation de l'enseignement des langues, en particulier la répartition des groupes en début d'année ainsi que le contenu.

Cette demande a été entendue et sera inscrite dans les points du prochain conseil des maîtres. Une commission des langues sera mise en place avec les représentants des professeurs de langues dès 2010. Les enseignants concernés ne sont pas toujours disponibles ni payés pour ces réunions supplémentaires.

d/ Budgets pédagogiques :

Y a-t-il eu des réductions des budgets par classe ?

Réponse : les sommes restantes à la rentrée ont été redistribuées entre toutes les classes avec un

budget un peu plus important pour les classes bilingues et les classes maternelles.
Pour le prochain exercice, en mars 2010, une somme sera allouée à chaque enseignant pour sa classe en fonction du nombre d'élèves.

e/ BCD :

-Serait-il possible d'augmenter le nombre de livres en anglais et en japonais ?

La bibliothécaire signale qu'une demande de budget, a été faite dans ce but.

-Peut-on élargir le prêt à 2 exemplaires par semaine ?

La bibliothécaire estime qu'il n'y a pas assez de fond de roulement pour l'instant.

f/ Sécurité :

-A la maison comme à l'école la prévention est nécessaire car les règles au Japon sont particulières.

Les règles sont à rappeler régulièrement par l'école mais également par les parents. Une campagne de sensibilisation débutera au courant du deuxième trimestre (piétons, vélos...).

-Travail de l'infirmière : Les diagnostics parfois trop alarmistes effraient les parents. Il faudrait prendre davantage la mesure entre ce qui est grave et ce qui ne l'est pas.

-Qui assure son remplacement pendant sa pause déjeuner ?

-Actuellement elle teste un nouvel horaire qui la rend plus disponible au moment des récréations de midi. Par ailleurs des enseignants et assistantes ont suivi des stages de secourisme (dans le cadre de la formation continue). Sarah, infirmière de formation, est employée comme surveillante pour le moment et ne peut pas assurer une responsabilité d'infirmerie avec son contrat actuel.

La directrice assure s'être entretenue avec l'infirmière pour que celle-ci soit effectivement moins alarmiste. Elle rappelle qu'il ne faut pas ériger un cas en généralité.

Il est demandé de renforcer la vigilance lors des récréations, surtout à midi, face à des jeux parfois dangereux. Sur les terrasses il y a toujours deux personnes au moins qui assurent surveillance.

4/ Activités périscolaires

De nouvelles mesures ont été prises afin d'améliorer la sécurité des personnes au moment des sorties (voir annexe).

Requête des enseignants de cycle 3:

Le temps de transition entre 15h et 15h15 est très gênant pour les classes de cycle 3 car beaucoup d'enfants de maternelle circulent ou s'amuse bruyamment dans les couloirs du 1^{er} étage.

D'autre part, à 15h15 la sortie du cycle 3 est gênée par un certain nombre de mamans stationnant dans le hall d'entrée.

Les enseignants de C.M. souhaitent que les parents, en prévision de l'entrée au secondaire, apprennent aux enfants de CM2 à rentrer seuls.

Les parents demandent à ce que les professeurs abordent cette question du trajet en français et en japonais : tenue dans les transports en commun, vocabulaire utile, comportement à vélo.

Ce projet sera mené conjointement entre parents et enseignants. Les parents demandent une vigilance quant au poids des cartables.

Par ailleurs, les auxiliaires de sécurité, par roulement à la sortie des classes, reprendront leur service pour que les voies piétonnes restent disponibles car plusieurs écoles voisines empruntent le même trajet pour leurs élèves.

5/ Vie de l'école

Marché de Noël le 12 décembre à 14h.

Toutes les classes participent à la décoration des lieux et quelques-unes, sur la base du volontariat, participent à l'élaboration d'objets à vendre.

6 /Point sur la grippe

Une campagne de vaccination est proposée par le consulat dans l'enceinte de l'école pour les ressortissants français : à Fujimi, le mercredi 16 décembre pour les enfants de moins de 10 ans, suivie d'une deuxième vaccination. Il n'y a pas de caractère obligatoire.

Voir le site de l'ambassade pour obtenir les dates et conditions d'inscription.

Le choix est laissé aux familles et cela se passe hors du cadre scolaire.

7/Calendrier scolaire :

Proposition du calendrier scolaire 2010-2011 :

Prérentrée : le 1^{er} septembre

Rentrée : le 2 septembre

Vacances scolaires : Automne : 15 oct (au soir) au 1^{er} nov. (au matin)

Noël : 17 dec. au 4 janv.

Hiver : 18 fev. au 7 mars

Printemps : 22 avr. au 9 mai

Jours fériés : 20 sept. / 23 nov. / 11 fev. / 21 mars

Sortie : 1^{er} juillet

Souhait formulé de l'ensemble du conseil de finir avant le 30 juin.

Ce calendrier n'a pas encore été discuté ni adopté. Il est sujet à modification. Les enseignants souhaitent que le comité d'étude du calendrier soit réinstauré afin que la proposition finale puisse satisfaire tout le monde.

Le conseil d'école est clos à 12h30.

Les secrétaires de séance:

Céline Charat, Anita Morikawa :

	PROJETS - ACTIONS	I'ANNEE 2009 - 2010
Classe	Maintenir excellence	Financement
MSA / MSB	Réalisation : livre de cuisine imagé Création d'un atelier de déguisement Découverte et apprentissage en Histoire Univers : Indiens et chevaliers	50,000 Y. 80,000Y. 50,000Y.
GSA/PSB	Musique, Percussion ,Création d'instruments	80,000Y.
GSA	Réalisation d'un film d'animation	Annulé
GSB /CPB	Défi lecture Lecture 3 albums langues ang/français	43,000Y.
CPA	initiation histoire de l'art, techniques et reproductions	200,000Y.
CPB/CE1B	Défi lecture Décloisonnement en filière bilingue	80,000Y.
CPA,B,C,D	Défi lecture Langue et culture françaises Production collective	200,000 Y.
CE1A,B,C,D	Défi lecture Compétences de lecteur Défi lecture Concours de lecture	38,000 Y.
CE2A,B,C	Défi lecture Lire minimum 25 livres sur l'année Accès à la langue et culture française pour tous	71,000 Y.
CM1A,B,C	Compréhension de textes littéraires variés Minimum 25 livres Classement et publication des réussites	70,000 Y.
CE2A,B CM1A,B	Réalisation d'un roman policier commun	100,000 Y.

			ANNEE -SCOLAIRE :2009-2010		
			CLASSES DE DECOUVERTE	Nb.élèves	Nb.A
1	GSB/CPB	HAKONE	26/05-28/05/10 Ouverture à l'international Utilisation de deux langues anglais et français sensibilisation à l'environnement , sites naturels et pratiques de sports	57	4 ense 1 ASE 3 acco
2	CPC/CE1B	YAMANASHI	12/04-14/04/2010 Découverte de la culture japonaise Education à la citoyenneté Découverte d'un milieu naturel Production d'écrits	43	3 ense 4 acco
3	CPA/CPD	YAMANASHI	14/04 -16/04/2010 idem voir ci-dessus	40	2 ense 4 acco
4	CE2A/CE2B	MIURA	18/11-20/11/2009 Activités de nature Environnement marin et de campagne	58	2 ense 4 acco
5	CE2C/CM1-CM2C	KANAZAWA	5 jours en mai 2010 Classe culturelle	54	2 ense 4 acco
6	CM1A/CM1B	MYOKO	24/05- 28/05/2010 Education à l'environnement et activités sportives	56	2 ense 4 acco
7	CM1C-CM2C	MIURA	16/11-18/11/2009 Connaissance du pays d'accueil Favoriser la réussite de chacun par la découverte de la vie en collectivité	26	1 ense 2 acco
8	CM2A	YAMANASHI	19/04-23/04/2010 à la découverte des arts martiaux	28	1 ense 2acco

A l'attention des parents d'élèves

La Sécurité aux abords de l'école

La direction de l'école primaire et les associations de parents d'élèves ont pris ensemble une série de mesures afin d'améliorer la sécurité au moment de la sortie des classes. En effet, il nous est apparu nécessaire de diminuer le nombre de personnes en attente sur les trottoirs et la chaussée. Ces mesures prendront effet à partir du 5 janvier.

1/Première mesure : Pour les classes maternelles : Il nous a semblé important de réorganiser et d'harmoniser au mieux la prise en charge des élèves entre la fin des cours et le début des activités périscolaires. Les parents n'auront plus à être présents lors de cette transition toujours délicate. Chaque parent remettra dès le matin le goûter et les affaires nécessaires à l'activité (ex. danse). Les assistantes maternelle se chargeront d'accompagner les enfants vers leurs activités. L'association organisatrice mettra en place la liste de roulement des quatre à six parents prenant en charge l'habillage et le déshabillage des élèves. Afin d'organiser le roulement nous vous demandons de contacter l'adresse suivante : contact@ape-japon.net. Les parents responsables disposeront d'un lieu d'attente à l'intérieur de l'établissement jusqu'à la fin de l'activité. Notre objectif est de simplifier les déplacements des parents. Ils pourront rechercher leurs enfants à l'issue des activités périscolaires.

2/Deuxième mesure : Dorénavant les réunions parents enseignants auront lieu dès la fin des cours soit à 15h.15 pour la maternelle et 15h.30 pour le primaire.

3/Troisième mesure :

Les parents ayant des enfants à la fois en maternelle et en primaire ont désormais la possibilité de rester à l'intérieur de l'établissement après être allés chercher leur enfant en maternelle. Nous leur demandons de bien vouloir attendre leurs enfants descendant du primaire dans la petite cour à droite en entrant dans l'école. Il est précisé que les enfants de maternelle seront sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents. Il sera interdit de traverser la grande cour réservée à la fin des séances d'E.P.S. des classes du primaire. Ce temps d'attente se situera dans une tranche horaire très limitée comprise entre 15h.10 et 15h.25. Nous comptons sur la participation de chacun pour qu'il n'y ait plus ni élèves et ni parents à l'intérieur de l'école afin que les activités périscolaires puissent prendre le relais sans encombre. Cette dernière mesure est à l'essai. La direction se réserve le droit de la suspendre en cas de manquement, non respect des consignes. **Attention** : cet aménagement est applicable tous les jours sauf le mercredi. Les sorties étant échelonnées ce jour-là, nous demandons expressément aux parents de quitter l'établissement après avoir recherché les enfants de maternelle.

Nous essayons de trouver ensemble des solutions qui permettent d'améliorer la vie quotidienne et la sécurité de chacun. Dans l'école, nous vous rappelons la nécessité de laisser libre les couloirs afin de ne pas gêner le passage des élèves et des enseignants. A l'extérieur, nous vous demandons de ne pas garer les vélos sur les passages pour piétons.